

URGENCES

Samu 57

Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Pharmacie

Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

Ambulances

Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

Kédange-sur-Canner :

57-Assistance

(tél. 03 87 77 98 18).

Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

Sierck-les-Bains :

tél. 03 82 83 71 01.

Gendarmeries

Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).

Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Sierck-les-Bains : place de la Grô (tél. 03 82 83 70 01).

KEMPLICH

Les anciens fêtent l'année nouvelle



Photo RL

Comme annoncé lors du repas de décembre, les aînés de la commune se sont retrouvés pour fêter la nouvelle année au centre culturel. Ce fut un moment de convivialité avec échange de vœux. Puis jeux de cartes et belote ont permis aux anciens, entourés de la municipalité, des membres du centre communal d'action sociale et du personnel communal de passer un agréable après-midi.

DISTROFF

Joie de vivre annule

En raison des conditions climatiques, les responsables de l'association Joie de vivre ont jugé qu'il était préférable d'annuler le goûter prévu ce mardi au centre culturel.

RETTEL

Après-midi récréatif

Le prochain après-midi récréatif pour les seniors aura lieu ce mercredi 23 janvier, à partir de 14h, à la salle polyvalente.

Collecte sélective

Le prochain ramassage aura lieu ce jeudi 24 janvier. Sortir les sacs transparents la veille au soir.

NUMÉROS

Correspondants

Apach, Montenach, Rustroff : Céline Malinowski (tél. 03 82 83 21 54 ou 06 67 18 71 36).

Aboncourt, Buding, Kédange-sur-Canner, Veckring, Volstroff : Fernand Belner (tél. 03 82 83 53 84).

Bertrange-Imeldange : Jean-François Schaeffer (tél. 09 54 04 09 40 ou 06 71 58 31 60) ; jef.pro57310@free.fr

Bettelainville-Luttange : Chantal Laski (tél.-fax. 03 82 83 96 55).

Bousse : Roger Mercier (tél. 03 87 73 05 09 ou 06 68 28 08 06).

Budling : Denis Guerdier (tél. 03 82 83 53 27).

Distroff, Metzervisse, Valmestroff : Jean-Marie Hentzen (tél. 03 82 56 87 95 ou 06 09 11 65 47).

Elzange : Guy Soulet (tél. 03 82 55 00 12).

Flastroff : Marguerite Mathis (tél. 03 87 35 50 46 ou 06 14 98 35 05) ; francoisetmarga.mathis@wanado.fr

Grindorff-Bizing : Isabelle Mallinger (tél. 03 82 83 30 03).

Guénange : Armand Holtzmer (tél. 03 82 50 94 85).

Halstroff : Elisabeth Streit (tél. 03 82 56 99 52) ; eli_streit@yahoo.fr

Haute-Kontz : Christian Lambinet (tél. 03 82 83 65 55).

Hombourg-Budange : Marc Tellez (tél. 03 82 83 93 13).

Hunting : Robert Weissmeyer (tél. 03 82 50 15 63).

Inglange : Rose Rock (tél. 03 82 56 88 99).

Kemplich : Jean-Nicolas Conati (tél. 06 65 77 76 70).

Kerling-lès-Sierck : Angelo

Sannipoli (tél. 03 82 55 04 72).

Kirsch-lès-Sierck : Marie-Thérèse Lenninger (tél. 03 82 83 62 06).

Kirschnaumen : Marie-Rose Recoules (tél. 03 82 83 35 21).

Koenigsmacker : Philippe Even (tél. 06 14 89 30 98).

Laumesfeld : Sylvain Hann (tél. 03 82 56 99 06).

Launstroff : contacter la rédaction de Thionville (tél. 03 82 59 14 02).

Malling : Liliane Gillich (tél. 03 82 50 41 67 ou 06 60 99 90 35) ; liliane.gillich@gmail.com

Manderen : Jeannine Stremmler (tél. 03 87 83 72 76).

Menskirch : Xavier Kilburger (tél. 03 87 64 92 44).

Metzeresche : Brigitte Lounissi (tél. 03 82 83 93 22).

Oudrenne : Pierre Hirtz (tél. 03 82 50 10 76).

Rémeling : Alexandra Schmitt (tél. 03 82 56 13 75).

Rettel : Alfred Maret (tél. 03 82 83 74 13).

Rettel (sport) : Armand Leidig (tél. 03 82 83 80 60).

Ritzing : Martine Hourt (tél. 03 82 83 32 62).

Rurange-lès-Thionville : Jean-Luc Massaro (tél. 03 87 73 91 27 ou 06 80 23 78 89).

Sierck-les-Bains, Contz : Gérard Parmentier (tél. 03 82 83 72 71 ou 07 80 01 23 87) ; gerardparmentier@sfr

Stuckange : Alain Jost (tél. 03 82 56 89 50).

Waldweistroff : Denis Niedercorn (tél. 03 87 35 55 39 ou 06 76 49 24 50) ; denisnieder@aol.com

Waldwisse : Antoine Dihé (tél. 03 82 83 35 55) ; ad-57@orange.fr

HUNTING

La magie des fêtes se prolonge avec Martin Heintz

Noël, l'Épiphanie sont passés, les illuminations de fin d'année se sont éteintes, la longue nuit d'hiver s'installe. Il existe pourtant des exceptions pour prolonger la féerie de lumières. Ainsi, chaque année, un habitant de Hunting, Martin Heintz, installe, dès début décembre et pour deux mois, non pas la traditionnelle crèche, mais son paysage enchanté.

Sur une grande planche au dessus de son buffet, il met en place, patiemment, maisons, châteaux, fermes, puits et rivières autour desquels s'ébattent de minuscules animaux. A cela s'ajoutent des manèges divers (grand huit, autos tamponneuses, le château hanté, chevaux de bois, etc.) mais encore un train électrique, un funiculaire... Le tout, en modèles réduits, reproductions à l'échelle de réalisations existant réellement, est éclairé, illuminé, animé.

Les petits-enfants de Martin et autres visiteurs peuvent profiter du spectacle jusqu'au 31 janvier pour admirer, mais également mettre en route, en partie ou en



« Où vais-je pouvoir installer le nouveau manège que je suis en train de monter... » Photo RL

totalité, cette animation grâce aux commandes électriques sécurisées et individualisées.

Dès le 1^{er} février, le tout sera démonté, rangé et Martin songera à l'extension de son merveilleux panorama, toujours à la recherche de nou-

veautés à assembler et intégrer. Il s'armera de patience pour assembler, coller, mettre en place ces multiples composants sachant par exemple qu'un siège de la grande roue, d'à peine 10 mm, est composé de cinq à six pièces qu'il faut parfois assembler à la

pince à épiler. Il repensera les éclairages, les circuits, les connexions.

Le seul problème : l'espace dont il dispose n'est pas extensible. Cette année, le sapin a dû trouver une autre place pour permettre au grand huit de s'implanter où

l'escalier monumental en allumettes collées d'accéder au château à l'architecture fantastique façon Neuschwanstein de Louis II de Bavière...

Mais gageons que notre homme trouvera une solution d'ici décembre prochain.

SIERCK-LES-BAINS

Fiscalité professionnelle unique : les membres de la commission désignés

Outre le Projet d'aménagement et de développement durables du Plan local d'urbanisme (RL de dimanche), les élus ont étudié les points suivants lors du dernier conseil municipal :

- **Fiscalité professionnelle unique :** la décision au niveau de la CC3F a été différée. En attendant, une commission de travail sur le sujet est désignée. Le maire Laurent Steichen a suggéré de maintenir le quota habituel délégué, voté par les communes membres, à savoir trois pour Sierck-les-Bains et non pas un comme préconisé. Le conseil a donc désigné comme titulaires : Laurent Steichen, Joël Gonnet et Bernard Laudrun. Et comme suppléants : Anne-Gaëlle Lambert, Helen Hammond Kestener et Henri Berthe.

- **Budget :** décision modificative au niveau budget principal. Il s'agit d'un reversement au niveau du Fonds national de garantie de ressources d'un

compte à l'autre.

Considérant la nécessité d'engager certaines dépenses d'investissement sans attendre le vote du budget primitif du nouvel exercice, – non adopté au 1^{er} janvier de l'exercice 2013 – le CM a voté l'application de l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales qui permet à l'organe délibérant d'autoriser l'exécutif de la collectivité territoriale à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

- **Convention de fourniture d'eau potable en gros du SIE de Cattenom et environs :** le Syndicat intercommunal des eaux de Cattenom et environs et son gérant Veolia Eau ont conclu avec la commune une convention de fourniture d'eau potable en gros en

2003. La date de fin de contrat de gérance liant le Syndicat à Véolia été modifiée, par conséquent la date de fin de convention (article 8) devient le 31 décembre 2017.

Subventions et divers

- **Travaux au château :** dans le cadre des travaux de confortation de la courtine sud et ouest et ouvrages casematés du château des Ducs de Lorraine, la modification du plan de financement et les demandes de subventions correspondantes, sont les suivantes : pour une prévision de 285 000 €, la participation Drac serait de 30 %, conseil général, 30 %, conseil régional 30 % et le reliquat pour la commune de 10 %.

- **Bibliothèque municipale :** la commune est susceptible d'obtenir une subvention du conseil général de

la Moselle d'un montant forfaitaire de 1 500 €. Cette aide est destinée à développer la collection de base de la bibliothèque municipale en conformité avec la mission de service public des bibliothèques du réseau départemental et la politique d'acquisition de la division de la lecture publique et des bibliothèques.

Le conseil autorise la signature des documents utiles et la demande de subventions afférente à cette opération, s'engage à porter cette subvention au budget communal 2013 et à acquérir les ouvrages au titre de la collectivité

- **Vente de divers matériels communaux :** il s'agit d'instruments de musique, outillages divers, revêtement de sol et plus généralement petits matériels ne figurant pas sur l'inventaire. Cette vente sera proposée sur les sites internet suivants : www.agoras-tore.fr ; www.leboncoin.fr

BOUSSE

Budget et chasse au menu des édiles

Lors du premier conseil municipal de l'année, le maire a expliqué que le débat d'orientation budgétaire n'était pas obligatoire car la commune compte moins de 3 500 habitants. Il a ensuite donné les grandes lignes des travaux et achats à prévoir au budget 2013 sans que ces derniers ne soient figés. Les trois taxes communales ne seront pas augmentées, mais il faudra peut-être prévoir l'augmentation de diverses recettes (accueil périscolaire, bibliothèque, droits de place, locations des salles, concessions, etc.).

Chasse communale

L'adjudicataire actuel de la chasse étant décédé en mai dernier, les héritiers ont fait savoir qu'ils ne souhaitent pas repren-

dre cette location. Après avoir pris connaissance des propositions faites par la commission communale consultative, le conseil a approuvé le retrait de la surface des terrains sur lesquels seront implantés prochainement des lotissements, ce qui portera à 222ha12a la nouvelle surface chassable.

Décision de retenir la procédure d'appel d'offres avec des critères tels que la connaissance du terrain et proximité, l'agrément du piégeage contre les nuisibles, le projet de gestion du petit gibier, le prix de location et le projet pédagogique.

Avec une mise à prix de 800 € pour le prix de la location, une annonce d'appel d'offres sera faite dans deux jours locaux, le RL et la Moselle agricole.

KIRSCHNAUMEN

Formation aux gestes de premiers secours

Une formation de secourisme (PSC) est organisée durant la semaine du 4 au 6 mars à Kirschnaumen. Cette formation est ouverte à toutes les personnes de plus de 10 ans. Les séances se feront sur trois soirées de 19h à 22h. Pour tous renseignements ou inscription, contacter Patrice Gloden au 03 82 83 36 62.

Les places étant limitées, les inscriptions seront clôturées le lundi 4 février.

RUSTROFF

Café-klotsch reporté

Compte-tenu des conditions climatiques difficiles, le café-klotsch qui devait avoir lieu ce mardi 22 janvier est annulé et reporté à la semaine suivante.

NÉCROLOGIE

M. Jacques Schouder



RUSTROFF. — Nous apprenons le décès de M. Jacques Schouder survenu lundi 21 janvier à Thionville, dans sa 87^e année. Il était né le 30 janvier 1926 à Rettel. Demeurant à Rustroff, il avait épousé dans la commune Mme, née Marthe Sievener, le 26 novembre 1951. M. Schouder était entouré de l'affection de ses trois enfants, Irène, Christian et Robert. Le cercle familial s'était agrandi avec la venue de cinq petits-enfants, Jérôme, Constant, Maxime, Victor et Amélie, et de deux arrière-petits-enfants, Ilona et Romane. Le défunt était retraité de la sidérurgie. M. Schouder repose à la chambre funéraire de Rustroff.

La messe d'enterrement aura lieu ce mercredi 23 janvier, à 15h, en l'église Saint-Martin de Rustroff. Le corps sera incinéré.

Nos condoléances à la famille.

HUNTING

La Coccinelle migre en Bretagne

Après les succès des séjours vacances organisés en Haute Adige et en Dordogne, le club de marche La Coccinelle propose cette année de migrer, du 22 juin au 28 juin, en Bretagne. Au départ de Crozon, les participants découvriront les sites de Brest et de sa base navale, d'Huelgoat et les monts d'Arrée, la Pointe du Raz, Concarneau et divers autres hauts lieux touristiques de la presqu'île, mais aussi la "vie" bretonne, avec : un marché breton, le loto breton (avec dîner à l'appui), une biscuiterie bretonne, etc. Des marches et balades (facultatifs) le long du littoral sont également au programme (une bonne cure iodée).

Ce séjour est ouvert aux membres et aux non-membres de l'association.

Le prix, comprenant le transport en car "grand tourisme", l'hébergement en chambre double (supplément pour chambre individuelle de 150 €), la pension complète, boissons à volonté aux repas comprises, visites programmées, est de 785 € par personne, payables en plusieurs fois (avec 200 € à l'inscription).

Pour tous renseignements ou inscriptions (il est urgent de réserver, car il ne reste qu'une dizaine de places disponibles), s'adresser à : Gérard Leray, 1, rue de Primevères, 57970 Elzange (tél. 03 82 55 01 87 ou 06 69 40 81 57).

LAUMESFELD

Un habitant de plus

Hugo a fait la connaissance de son petit frère Enzo né le 6 janvier, deuxième enfant du foyer de Patricia Klein et de Patrick Hann, domiciliés à l'annexe de Calembourg. Bienvenue au nouveau-né et félicitations aux parents.

Etat civil

Le secrétariat de mairie a enregistré, pour 2012, cinq naissances, deux décès et aucun mariage.

Café-klotsch

Les aînés se réuniront ce jeudi 24 janvier pour un café-klotsch à partir de 14h30, dans la salle de la mairie. Jeux de société et discussion à bâton rompu sont au programme autour d'un café et de nombreuses pâtisseries maison.

SERVICES

Permanences

Metzervisse : des écrivains publics, de 16h à 18h, rue des Romains.

Tous secteurs : Drogue info-service, numéro vert 0 800 23 13 13.